

École primaire

8 classes

CHANTEAU

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 13 JUIN 2023

Convocation adressée le 05/06/2023 par la Directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le mardi 13 juin 2023, à 18H30, à la salle du conseil de Chanteau.

Secrétaire de séance : Mme TOUARI Céline

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme LENDOM	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
Mme LIGUORI, Mme FRAHETIA, Mme LERAT, Mme ARNOUX, Mme BERTHEMY, Mme DEHORNOY, Mme ROCHON	Enseignantes
ELUS	
Mme VUOTTO-MOAN Mme DUCLOUX Mme ETIENNE	Adjointe au maire Pôle enfance Pôle enfance
PARENTS D'ELEVES	
Mme BONNET, Mme DA COSTA, Mme TOUARI	Élues
LE DDEN	
	DDEN

Membres invités

Nom	Qualité
Mme PERTHUIS	Référente périscolaire

Membres absents

Nom	Qualité
Mme VUE Mme VIGUIÉ, Mme NICOLE, Mme MARIE-LUCE MERSNI, Mme KLAUS, Mme JOINEAU, Mme BIDALLIER M. BERTHELOT Mme COUTANT	Enseignante Parents d'élèves DDEN Responsable restauration

Pour introduction, la Présidente nomme une secrétaire de séance : Mme TOUARI

1. Validation du procès-verbal du dernier conseil d'école.

Le procès-verbal du conseil d'école du 28/02/2023 est validé à l'unanimité.

2. Validation du vote par correspondance pour les prochaines élections de parents d'élèves

De façon à éviter la tenue d'un bureau de vote, il est désormais possible de réaliser les prochaines élections de parents d'élèves uniquement par correspondance.

Ce vote par correspondance pour les prochaines élections de parents d'élèves est validé.

Selon les textes, "A la fin de l'année scolaire ou au début de l'année scolaire suivante le conseil d'école désigne en son sein une commission composée du directeur d'école, président, d'un instituteur, de deux parents d'élèves, d'un délégué départemental de l'Éducation nationale ainsi que, éventuellement, d'un représentant de la collectivité locale. Cette commission est chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections qui ont lieu à une date qu'elle choisit, en accord avec les représentants des associations de parents d'élèves de l'école, parmi les dates fixées par le ministre de l'Éducation nationale."

Mme Dehornoy se propose pour faire partie de la commission électorale. Les parents d'élèves élus reviendront vers l'école pour que deux parents puissent rejoindre cette commission.

3. Retour sur les projets pédagogiques et interventions de l'année 2022-2023

▶ Projets

Plusieurs projets ont été mis en place cette année et ont déjà été abordés lors des derniers conseils d'école.

Une **classe cirque** a été faite pour les élèves des classes de Mme ARNOUX et Mme BERTHEMY. L'école élémentaire s'est associée au projet « **La forêt s'invite à l'école** » dans le cadre de la Journée Internationale des forêts. Ce projet s'est terminé par une exposition et une petite vidéo lors de la fête de Chanteau organisée par l'ACCA « Clairière en fête ».

L'école maternelle a travaillé sur un projet autour de **la ferme**. Toutes les classes de maternelle ont passé la journée à la ferme pédagogique de Chanteau. Le 9 juin, la classe de PS a passé la matinée au Haras de Fay-aux-loges pour faire du poney. Cette sortie a été financée par le CLPE que nous remercions vivement.

▶ Classe de découverte

La classe de découverte aura lieu du 19 au 23 juin 2023 à Crocq.

▶ Chorale maternelle

Les classes de maternelle ont mis en place une chorale et feront leur spectacle le mardi 27 juin 2023 à 18h30.

▶ Sport

De nombreuses activités sportives ont également été mises en place cette année.

Nikola Dzamic a proposé un cycle sportif à chaque classe de l'élémentaire. L'an prochain, grâce à la mairie et en partenariat avec Formasat, un organisme spécialisé dans la formation aux métiers du sport, Nikola Dzamic proposera un cycle sportif à chaque classe à chaque période et également en maternelle.

Les 13, 15 et 16 juin, des ateliers sportifs pour toute l'école (sauf la classe de PS) sont proposés aux enfants tous les après-midis dans le cadre de la semaine olympique.

Le club de judo de Chanteau proposera l'an prochain deux journées découverte du judo pour les CP jusqu'au CM1.

L'intervention de Saran Loiret Hand sera également renouvelée l'année prochaine pour une classe de CE2.

Le club de football de Marigny-les-Usages est intervenu sur une matinée pour une découverte du foot avec les deux classes de MS-GS.

Concernant l'USEP, il avait déjà été annoncé lors des précédents conseils d'école la nécessité de renouveler le bureau de façon à ce que l'association perdure dans l'école. Malheureusement, à ce jour, aucun volontaire ne s'est proposé ce qui reste préoccupant quant à l'avenir de l'USEP de Chanteau.

▶ **Projets avec la commune**

Des liens avec la commune ont été mis en place comme la participation des élèves aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai ou des visites à la bibliothèque. L'équipe enseignante espère pouvoir réitérer l'an prochain.

Un travail avec l'ACCA a également pu être mené cette année et sa poursuite est souhaitée.

▶ **Projets avec le CLPE**

Cette année, les parents d'élèves élus ont mené à bien plusieurs actions telles que le marché de Noël, la vente de chocolats et de bulbes qui ont permis d'alimenter notre coopérative scolaire. Ils ont également organisé la fête d'école qui aura lieu ce vendredi 16 juin.

L'équipe enseignante les en remercie.

▶ **Projet d'école : Bilan de cette année**

Un nouveau projet d'école a été rédigé l'année dernière. Chaque année, le bilan de l'année scolaire doit être fait ainsi que les diagnostics pour l'année à venir.

→ **Bilans**

- Au niveau de la vie de l'école et de la communauté éducative : Le matériel numérique adapté est toujours attendu pour mener à bien les apprentissages.

Une ligne téléphonique fiable est également toujours espérée.

Bon climat scolaire. Quelques difficultés cependant au niveau de la relation école-parents avec de trop nombreuses agressions verbales des parents envers l'équipe enseignante ou périscolaire. Le blog de l'école a été remis en service de façon à améliorer la communication avec les familles et à mettre en valeur les actions de l'école.

- Au niveau du personnel enseignant et éducatif : De bons rapports entre équipe périscolaire et équipe enseignante qui permettent une bonne cohérence et la mise en place de projets.

Équipe enseignante stable permettant également la mise en place de projets et d'outils pédagogiques au sein de l'école.

Quelques difficultés avec l'équipe d'ATSEM nuisant parfois au bon fonctionnement de la maternelle.

- Au niveau des élèves et de leurs résultats : Bonne communication au sein de l'équipe enseignante permettant un réel suivi des élèves.

Quelques élèves en grosses difficultés. La communication avec les familles reste difficile et nous sommes confrontées à de nombreux refus des aides proposées.

Nous regrettons l'absence d'interventions des enseignants spécialisés du RASED pour nous aider.

→ **Diagnostics au regard du bilan : cibles à atteindre**

- Français : Suite aux résultats des évaluations nationales : Le travail sur la compréhension est à poursuivre. L'accent devra également être mis sur l'encodage et la production d'écrit (réinvestissement des compétences de l'étude de la langue) ainsi que sur la fluence.

- Mathématiques : Suite aux résultats des évaluations nationales : Le travail sur la résolution de problèmes est également à poursuivre. L'accent devra être mis sur additionner/soustraire en cycle 2 ainsi que sur le domaine "grandeurs et mesures" en cycle 3.

- Respecter autrui : Activités coopératives au sein de l'école

Travail sur le harcèlement autour de la charte d'engagement pHARe (mise en place d'ateliers de sensibilisation, participation aux temps forts...)

Mise en place des conseils d'élèves et des délégués

► **Labels E3D et Edusanté**

Dans le cadre de l'Éducation au Développement Durable, cette année un dossier de labellisation académique E3D (École en Démarche de Développement Durable) et Edusanté (promotion de la santé) a été déposé.

L'équipe enseignante vient d'apprendre l'obtention de la labellisation avec la mention « Sensibilisation E3D et sensibilisation Edusanté ». Le comité de pilotage académique pour l'éducation au développement durable et les référents académiques pour l'école promotrice de santé invite à poursuivre et à développer les actions en essayant d'intégrer des élèves dans le comité de pilotage et des membres non enseignants (tels que parents, agents...). Elle espère donc pouvoir continuer en ce sens l'année prochaine.

4. Bilan de la coopérative scolaire

Compte de fonctionnement général du 1.09.2022 au 31.08.2023					
<i>CHARGES</i>		<i>PRODUITS</i>			
6070 0008	Achat d'objets à revendre	1 050,00	7070 0008	Vente d'objets	5 453,00
6168 1008	Assurances	48,50	7080 0008	Activités éducatives	0,00
6181 0008	Activités éducatives	8 292,83	7410 0008	Subventions des collectiv.locales (3)	0,00
6270 0008	Frais bancaires	0,00	7551 0008	Contributions participatives	0,00
6586 0008	Cotisation à l'OCCE 45	306,52	7551 1008	Subventions d'associations	1 559,00
6700 0008	Dépenses exceptionnelles	25,60	7562 0008	Participation des familles	11 451,50
6800 0008	Biens durables	0,00	7700 0008	Recettes exceptionnelles	484,00
Total des charges (A) :		9 723,45	Total des produits (B) :		18 947,50
Résultat de l'année 2022-2023 (B-A) (+/-) : 9 224,05					

Après paiement de la classe de découverte, il restera 3196,96€ sur le compte, c'est un peu moins que l'an dernier.

5. Liaisons

▪ **GS/CP**

Les élèves de Grande Section ont participé à des sorties avec l'élémentaire (rando-lecture, semaine olympique).

En cette fin d'année, ils ont pu passer quelques récréations dans la cour de l'élémentaire.

Une demi-journée sera banalisée le jeudi 29 juin. Les élèves de GS passeront la matinée en CP pour un temps de classe et la récréation et les élèves de CP iront en maternelle et en profiteront pour lire des histoires aux élèves de moyenne section.

▪ **CM2/6^e**

Nous regrettons que la liaison CM2-6^e avec le collège de Neuville aux Bois ait été quasi inexistante cette année. Mme Rochon a participé à une seule réunion pour préparer au mieux la rentrée des futurs élèves de 6^e. Malheureusement, malgré plusieurs demandes, les élèves de CM2 n'ont pas pu être accueillis une journée au collège. Il a été répondu que le principe d'une journée portes ouvertes avait été actée en Conseil d'administration et que les écoles n'étaient donc plus accueillies en journée de liaison CM2-6^e. Il a été remonté qu'une journée "portes ouvertes" ne remplaçait pas cette journée en immersion. Lors de cette journée de liaison, les élèves de CM2 avaient la possibilité de découvrir le collège avec ses élèves et de mieux se rendre compte du fonctionnement et de ce qui les attendait en vivant la journée d'un collégien.

6. Accueil des futurs élèves de Petite Section

Cette année, l'organisation de l'accueil des futurs élèves de Petite Section a été changée.

Par petits groupes, les enfants passent une petite après-midi à l'école avec leurs parents. Ils sont accueillis par la directrice de l'école et la responsable du périscolaire, Audrey Perthuis de façon à pouvoir avoir toutes les informations concernant toute la journée de leur enfant. Ils visitent la cantine et l'école puis passent un moment dans la classe de PS avant de finir l'après-midi par un temps de récréation.

Le choix d'accueillir les enfants a été réalisé ainsi de façon à ce qu'ils puissent mieux se rendre compte de la réalité d'une école qui vit. Cela permet des liens entre les élèves de PS de cette année mais également aux parents de mieux visualiser ce qui sera fait à l'école et de s'impliquer dans la rentrée de leur enfant.

7. Rentrée 2023-2024

▶ Fourniture scolaire

Compte-tenu de l'augmentation des fournitures scolaires dans les catalogues et pour permettre d'investir plus dans du matériel pédagogique, il a été fait le choix pour la rentrée prochaine de modifier la liste des fournitures scolaires pour la rentrée. L'équipe enseignante s'est appuyé sur les listes-modèle des fournitures scolaires proposées par le Ministère de l'Éducation Nationale. Il sera donc désormais demandé aux familles d'acheter le contenu de la trousse (crayons de papier, stylos, gomme, ciseaux, colle, taille-crayon, feutres d'ardoise, règle, équerre, compas), des crayons de couleurs et des feutres, une ardoise, des chemises à élastique ou porte-vues et un agenda.

L'équipe enseignante demande également en début d'année à ce que chaque enfant ait une réserve personnelle stockée en classe avec des fournitures beaucoup utilisées telles que crayons de papier ou stylos, colles, feutres d'ardoise de façon à éviter de solliciter régulièrement les parents dans l'année pour en racheter.

▶ Prévision d'effectifs

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
23	23	16	24	20	29	29	24

Maternelle : **62 élèves**

Élémentaire : **126 élèves**

Total : **188 élèves**

Il est constaté actuellement un faible effectif en maternelle mais un effectif plus chargé en élémentaire. Pour l'instant, dans l'attente des dernières inscriptions et départs, il n'a pas pu être défini de répartition des classes. À cela s'ajoute la contrainte, comme les années précédentes, de la limitation des classes de GS, CP et CE1 à 24 élèves. Cette année comporte également un gros effectif en CE2 et CM2. Toute arrivée peut modifier l'organisation qui aurait été planifiée.

Dans ce contexte, le scénario d'une classe de GS / CP pourra être envisagé à la rentrée prochaine pour soulager les effectifs de l'élémentaire mais surtout pour éviter des classes de cycle 3 trop chargées et pour respecter la limitation des classes à 24. Cependant il serait souhaitable d'éviter cette situation pour de nombreuses raisons. Par exemple, les locaux de l'école ne se prêtent absolument pas à cette classe. Si cette classe de GS-CP doit malgré tout être mise en place, cette classe serait dans les locaux de l'école maternelle. Cela serait compliqué à expliquer aux élèves de CP qui resteraient dans les locaux de la maternelle ainsi qu'à leurs parents. Cela entraînerait aussi des difficultés organisationnelles (les horaires des écoles maternelle et élémentaire différent ainsi que les temps de récréation).

8. École / Mairie

À la rentrée, il y aura des changements côté périscolaire :

- Le tarif sera appliqué en tenant compte de l'avis d'imposition et non du quotient CAF

- Il y aura une pénalité de 10€ en cas de retard après 18h30.

Mme Perthuis rappelle également qu'il convient de prévenir en cas de retard.

- Il y aura une majoration (tarif doublé) si l'enfant n'est pas inscrit à la cantine ou au périscolaire matin/soir

Il y aura des changements sur le portail famille. Les inscriptions pour l'année prochaine ne débuteront qu'en août. Pour y accéder, il faudra au préalable avoir déposé tous les documents demandés sur le portail famille.

▶ **ATSEM**

Comme cela a été évoqué lors du bilan de l'année dans le cadre du projet d'école, des difficultés ont été rencontrées au niveau des ATSEM dues à plusieurs absences notamment l'absence d'une ATSEM depuis janvier. L'école n'a pu compter que sur deux ATSEM et cela a nui au bon fonctionnement de l'école mais aussi aux apprentissages.

La mairie a fait le nécessaire pour pallier l'absence mais il a été compliqué de trouver un remplacement. Une troisième ATSEM a finalement pu être recrutée seulement pour cette dernière période.

▶ **Budget**

Concernant les investissements demandés, il ne sera pas possible de les faire cette année (réfection classe de maternelle, projet de VPI en élémentaire) puisque la mairie n'a pas le budget suite à une mauvaise gestion financière.

450€ seront alloués à la maternelle pour l'achat de nouveaux vélos.

Une sono sera achetée pour l'école et pourra être utilisée par la mairie pour certains événements. Aucune réponse n'a été apportée concernant le budget dédié aux transports.

▶ **Travaux**

Comme dit précédemment, une ligne téléphonique et des téléphones sont toujours en attente.

Les vélos de la maternelle ont été emmenés par le CTM pour être réparés. Il semblerait qu'aucun vélo ne puisse l'être. Les enseignantes de maternelle expliquent que tous les vélos ont été emmenés même ceux qui avaient seulement des poignées à changer. L'équipe enseignante souhaite donc récupérer les vélos afin de les réparer puisqu'il est possible d'acheter des pièces détachées.

L'équipe enseignante a également soulevé deux problématiques :

- l'absence de dortoir en maternelle : Actuellement les enfants dorment dans la salle de motricité qui n'est pas un lieu adapté.

- une classe d'élémentaire est beaucoup trop petite pour accueillir le nombre d'enfants prévus à la rentrée. Il faudrait donc l'agrandir en déplaçant une cloison.

Concernant les besoins futurs, il faudra envisager le rehaussement de la clôture côté rue, un interphone avec gâche électrique en élémentaire (pour éviter de laisser les élèves sans surveillance pour aller ouvrir), les volets roulants dans les dernières classes d'élémentaire et la réfection des classes de maternelle.

Lors du dernier exercice incendie, l'équipe enseignante a constaté que lorsque les volets sont baissés, il n'est plus possible d'ouvrir les issues de secours et aucun dispositif n'a été mis en place pour relever manuellement les volets en cas de coupure de courant. La mairie va donc rappeler le prestataire pour qu'une solution soit trouvée.

▶ **Restauration scolaire**

Le SIRCO est finalement reconduit pour l'année prochaine. La mairie indique que quelque-soit le prestataire, il sera toujours difficile de satisfaire tous les petits convives.

▶ **Remise des cadeaux aux élèves de CM2**

Mme Vuotto-Moan remettra le 30 juin 2023 aux élèves de CM2 les cadeaux offerts par la commune : une calculatrice Casio et un dictionnaire anglais-français.

Les élèves de CM2 recevront également un livre « L'Odyssée » offert par l'Éducation Nationale dans le cadre d'« Un livre pour les vacances ».

L'équipe enseignante profite de ce dernier conseil d'école pour remercier les parents d'élèves élus pour leur investissement, la mairie (en particulier Mme VUOTTO-MOAN et Mme GITTON) ainsi que toute l'équipe périscolaire pour le travail effectué avec elle cette année et tous les partenaires qui se sont associés de près ou de loin à l'école.

La directrice de l'école remercie également toute l'équipe enseignante pour son implication.

Le mardi 13 juin 2023

à Chanteau

La directrice de l'école, présidente de séance

LENDOM Claire



La secrétaire de séance,

TOUARI Céline

